



## SavoiRs Orthophoniques en Aquitaine - SROA'Form

445 rue des Mésanges – 40990 Saint Paul Lès Dax

[sroaform@gmail.com](mailto:sroaform@gmail.com) – 06.78.38.76.46

Numéro de déclaration d'activité : 75 47 01271 47

SIRET 79786593800030



## Le Partenariat Parental dans les Troubles Alimentaires du nourrisson et du jeune enfant.



**Intervenantes : Émeline LESECQ-LAMBRE et Audrey LECOUFLE, orthophonistes**



### Objectifs de la formation

- Connaître les bases théoriques du partenariat parental
- Identifier les objectifs et modalités du partenariat parental en orthophonie dans les troubles alimentaires pédiatriques (TAP)
- Identifier les pré requis à un partenariat parental de qualité
- Mettre en pratique les pré requis à un partenariat parental de qualité
- Différencier les modalités d'apprentissage des parents
- Mettre en place des objectifs SMART
- Identifier le cadre, objectifs et moyens de l'ETP
- Adapter l'ETP à la pratique orthophonique dans le cadre des TAP
- Analyser des vignettes cliniques autour du partenariat parental



### Moyens pédagogiques

- Présentation : diaporama, cartes imagées, analyses vidéos, vignettes cliniques
- Documents à disposition des participants : polycopié de la formation, glossaire, bibliographie
- Questionnaires de connaissances pré- et post-formation



**Public ciblé :** Orthophonistes titulaires du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence



**Pré-requis :** Aucun



**Durée :** 2 journées de formation de 7h soit 14h de formation



**Dates :** vendredi 14 janvier et samedi 15 janvier 2022



**Horaires :** 9h-12h30 / 13h30-17h



**Lieu :** BORDEAUX (33)



**Effectif maximal :** 24 stagiaires



**Tarif :** 575 € TTC

- *en parcours DPC* : caution de 420€ + règlement de 155€
- *hors parcours DPC* : règlement de 575€ ( ! frais de dossier offerts pour les adhérents : réduction de 30€)

**Modalités de paiement :** Règlement par chèque ou par virement bancaire à l'inscription.



Un.e représentant.e de l'organisme de formation sera présent.e lors de la formation.

Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction en ligne devront être complétés à l'issue de la formation par tous les participants.

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation.

*NB : Le suivi de cette formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme ou de certificat.*



**Modalités d'inscription :** Inscription en ligne sur le site [www.fno.fr](http://www.fno.fr)

*NB : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : [sroaform@gmail.com](mailto:sroaform@gmail.com)*



**RESPONSABLE POUR CETTE SESSION :**

Claire CAZENAVE, [claire.cazenave@gmail.com](mailto:claire.cazenave@gmail.com), 06-42-16-64-76



*Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez si vous le souhaitez, nous contacter en amont afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.*

Ce programme tient lieu de devis.



## Programme détaillé



### JOUR 1 : MATIN – 9h00/12h30

→ Connaître les bases théoriques du partenariat parental  
→ Identifier les objectifs et modalités du partenariat parental en orthophonie dans les troubles alimentaires pédiatriques (TAP)

- Accueil et présentation des participants (Émeline Leseq-Lambre) 30 min
- Partenariat Parental : où en suis-je dans ma pratique clinique ? (Audrey Lecoufle) 45 min
- Le partenariat parental : théorie, courants, objectifs et modalités (Émeline Leseq-Lambre) 2h15
  - Définir la notion de partenariat parental
  - Objectifs et modalités du partenariat parental en orthophonie dans les troubles alimentaires pédiatriques



### JOUR 1 : APRES-MIDI – 13h30/17h

→ Mettre en place des objectifs SMART  
→ Identifier les pré requis à un partenariat parental de qualité

- Les bases et outils d'un partenariat parental de qualité (Audrey Lecoufle) 2h30
  - Les techniques de communication
  - Les outils à disposition
  - Se fixer des objectifs SMART
- Mise en situation pratique (Audrey Lecoufle et Émeline Leseq-Lambre) 1h
  - Jeux de rôles
  - Objectifs SMART à constituer en sous-groupes



### JOUR 2 : MATIN – 9h00/12h30

→ Mettre en pratique les pré requis à un partenariat parental de qualité  
→ Mettre en place des objectifs SMART

→ Analyser des vignettes cliniques

- Accueil et questions (Émeline Leseq-Lambre) 15 min
- Mise en situation pratique : objectifs SMART (mise en commun) 1h
- Mises en situation : écoute empathique (Émeline Leseq-Lambre et Audrey Lecoufle) (2h15)



## JOUR 2 : APRES-MIDI – 13h30/17h00

→ Différencier les modalités d'apprentissage des parents

→ Identifier le cadre, objectifs et moyens de l'ETP

→ Adapter l'ETP à la pratique orthophonique dans le cadre des TAP

- Les différentes modalités d'apprentissage des parents (Audrey Lecoufle et Émeline Leseq-Lambre) 1h30
- L'intervention indirecte en orthophonie dans le cadre des troubles alimentaires pédiatriques (Audrey Lecoufle) 1h30
  - Éducation thérapeutique du patient (ETP)
  - Cadre théorique
  - Objectifs et moyens
  - Adaptation de l'outil à la pratique orthophonique dans le cadre des troubles alimentaires
- Questions diverses et évaluation de la formation (Émeline Leseq-Lambre) 15 min